



Ensemble en action. La Fédération et le CICR secourent les victimes d'un tremblement de terre en Afghanistan.

Les relations de travail avec le CICR ont été resserrées par le biais de réunions aux niveaux des organes de gouvernance et de gestion, qui ont permis de discuter des moyens de renforcer la coopération pratique et de désamorcer à leur début d'éventuelles tensions. Tout au long de l'année ont été organisées des sessions de formation destinées à expliquer l'Accord de Séville au personnel des deux organisations, au siège et sur le terrain, afin d'assurer la bonne compréhension de sa lettre comme de son esprit.

Un groupe a été constitué afin d'étudier les moyens de parvenir à une meilleure coopération fonctionnelle dans trois cas précis : l'opération en Afghanistan, les activités régionales en Afrique australe et le suivi, par la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge, de la conférence d'Ottawa sur les mines antipersonnel. Le groupe poursuivra ses travaux en 1999 en intégrant du personnel provenant de six Sociétés nationales, de la Fédération et du CICR.

L'esprit de Séville à l'œuvre

Le séisme qui s'est produit en Afghanistan en février 1998 a constitué la première occasion de mettre en œuvre l'Accord de Séville. Les équipes sur le terrain avaient besoin d'un soutien efficace pour pouvoir se concentrer sur l'aide aux victimes du séisme, qui a fait plus de 3 000 morts, et endommagé 1 800 maisons. Les conditions d'intervention étaient défavorables : mauvaises conditions météorologiques, répliques et terrain difficile limitaient l'accès à la zone touchée. La Société du Croissant-Rouge afghan était la première organisation sur les lieux, distribuant des couvertures et des médicaments à un dispensaire.

À Genève, tant le CICR que la Fédération ont dû déterminer comment appliquer l'Accord, puis le rendre opérationnel sur le terrain. L'Afghanistan étant un pays en guerre, le CICR a assumé le rôle directeur pour l'opération de secours après le séisme. Les délégués de la Fédération, qui travaillaient avec la Société du Croissant-Rouge afghan sur des programmes de santé et de préparation aux catastrophes ont rendu compte au coordonnateur du CICR.

C'était là une expérience nouvelle pour les équipes sur le terrain, mais les directives de Genève sur la manière d'aborder les questions ont permis de prévenir les risques de friction. Lorsqu'un second séisme s'est produit, au mois de mai, de nombreux délégués intervenus à l'occasion du premier ont été redéployés, et l'expérience précédente a permis de définir plus facilement les rôles. La coopération en dehors de la zone de la catastrophe est toutefois demeurée délicate. Cependant, à mesure que les deux organisations comprenaient mieux l'Accord de Séville et ses implications, chacune a commencé à s'adapter à la gestion des opérations dans le cadre de cet accord.

Politique : émettre un message clair

La Fédération s'est attachée à élaborer un ensemble de politiques claires et concises destinées à orienter ses activités dans tous ses domaines d'intervention humanitaire. Le processus de réexamen des politiques s'est poursuivi en 1998 avec la rationalisation et la révision des politiques en vigueur sur la base des quelque 1 500 décisions prises au fil des années.

L'objectif consiste à mettre au point des politiques qui permettront au réseau des Sociétés

nationales de la Fédération de diffuser un message identique dans le monde entier. Les énoncés de politique seront placés sur support électronique de manière à être aisément accessibles par les Sociétés nationales et les délégations. L'Assemblée générale de 1999 sera appelée à se prononcer sur un ensemble actualisé de politiques couvrant six secteurs principaux : programmes et services; secours d'urgence; communications et relations; capacité institutionnelle; ressources humaines; ressources financières. L'examen de ces politiques s'effectue en coopération avec les cinq commissions de la Fédération, les départements du Secrétariat, des

groupes de travail spécialisés dans des domaines comme l'équité entre les sexes, les premiers secours ou les volontaires, et en concertation avec les Sociétés nationales et les délégations.

Les nouvelles politiques sont fondées sur le cadre et la présentation approuvés par l'Assemblée générale en 1997. On a en outre établi un glossaire des termes fréquemment utilisés, de même qu'un récapitulatif de toutes les décisions prises par l'Assemblée générale depuis 1919.

Il est essentiel de susciter davantage d'intérêt à l'égard d'un tel processus, d'où l'inclusion dans les sessions et ateliers de formation des délégués d'exposés et de débats sur les politiques de la Fédération. Au cours de l'année, le Secrétariat a par ailleurs répondu à un nombre croissant de demandes émanant des Sociétés nationales à propos de politiques ou de décisions spécifiques

Les quatre buts du Plan de travail stratégique sont les suivants :

- Respect accru de la dignité humaine et des valeurs humanitaires ;
- Meilleure aptitude à affronter les crises ;
- Des capacités accrues pour l'existence quotidienne des personnes vulnérables ;
- Une Fédération plus forte.

Planification

Une orientation pour l'avenir

Tout au long de la décennie, le *Plan de travail stratégique pour les années 90* (PTS) a été le principal outil utilisé par la Fédération pour orienter l'action de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, partout dans le monde. En définissant des buts, des tâches, des activités et des calendriers, il a donné un cadre aux travaux des Sociétés nationales et du Secrétariat.

En 1998, la Fédération a évalué l'impact du PTS sur sa propre évolution de façon à pouvoir en tenir compte pour l'élaboration de la *Stratégie 2010*, le nouveau plan pour la prochaine décennie. Elle sera ainsi mieux en mesure de mettre au point des réponses aux défis que devra relever la communauté humanitaire au cours du nouveau millénaire.

Élément essentiel du processus, la participation des Sociétés nationales à toutes les étapes garantit leur adhésion à la nouvelle stratégie. L'évaluation a été conçue de manière à offrir aux Sociétés nationales la possibilité de s'y associer dès le début, et elle a été guidée et suivie dans son déroulement par une commission composée de représentants de neuf Sociétés. Sur les 175 Sociétés nationales que compte la Fédération, 126 ont répondu au questionnaire qui leur avait été envoyé en 1998. Plus de 230 personnes ont pris part à des entretiens structurés visant à recueillir des faits et des avis personnels, tant au sein du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qu'auprès d'organisations extérieures

Divers documents de «réflexion» ont été commandés pour étudier l'évolution de l'approche de la Fédération en matière de secours d'urgence, de développement et de sensibilisation, et pour stimuler le débat sur ces thèmes.

Par ailleurs, l'évaluation s'est largement appuyée sur la documentation de la Fédération et, notamment, sur les rapports présentés par plus de 140 Sociétés nationales sur leur propre mise en œuvre du PTS. La méthode et les conclusions de l'évaluation ont été entérinées par un groupe indépendant d'experts, qui a porté l'appréciation suivante : «L'évaluation... a été menée d'une façon judicieuse et a abouti à des résultats fiables.»

Le document intitulé «BILAN DES ANNÉES 90 : PROJET DE RAPPORT D'ÉVALUATION», qui a été transmis à toutes les Sociétés nationales, met en relief les principaux succès obtenus durant la décennie, parmi lesquels on peut citer l'élargissement de l'action en faveur des personnes vulnérables, le renforcement des capacités de secours face à des crises humanitaires prolongées, et la mise au point du concept : «agir en tant que Fédération». Le rapport désigne également les secteurs auxquels il faudra consacrer davantage d'efforts, notamment le renforcement des capacités et la concentration sur les activités qui constituent la vocation première des Sociétés nationales

La conclusion qui se dégage de l'évaluation est que le PTS a offert aux Sociétés nationales un cadre utile pour l'élaboration de leurs propres plans stratégiques, qu'il a introduit un langage commun et qu'il a permis de nouvelles approches de la vulnérabilité.

Systèmes d'information

Mieux équipés pour l'avenir

L'expansion et la modernisation de l'équipement informatique et de communication a été l'une des priorités de l'année 1998. On s'est attaché à accroître l'efficacité de la Fédération par des communications plus rapides, un accès plus large à l'information par le biais de l'Internet et une meilleure gestion des systèmes financiers. Le Secrétariat a par ailleurs fourni un appui technique aux Sociétés nationales désireuses d'améliorer leurs systèmes d'information.

Le Secrétariat s'est également préoccupé des nombreux problèmes qui entourent le passage à l'an 2000 des systèmes informatiques et de leurs applications. De premières mesures ont été prises pour garantir que toutes les applications informatiques du Secrétariat soient aux normes. Un tiers des ordinateurs du Secrétariat ont été équipés de Windows NT afin de maintenir la compatibilité avec les logiciels modernes; les deux tiers restants seront modernisés en 1999.

Grâce à la messagerie électronique, le personnel et les délégations du Secrétariat peuvent communiquer rapidement et à moindres frais. À la fin de l'année, la quasi-totalité des 65 délégations que compte la Fédération étaient reliées par courrier électronique – contre 50 seulement un an auparavant. En outre, une assistance a été apportée à 45 Sociétés nationales qui souhaitaient être rattachées au réseau de courrier électronique, ce qui a porté à 100 le nombre total de Sociétés connectées.



FRANÇOISE BOST/VEEMOT/FÉDÉRATION

On a restructuré l'information financière de façon à utiliser, pour les délégations et le Secrétariat, un même système – CODA – adapté à l'an 2000, qui fournira en temps réel, aux délégués chargés des finances et au Secrétariat, des données plus précises sur les flux de trésorerie et les budgets des délégations. L'installation du logiciel et la formation du personnel débiteront en 1999.

L'important projet de Réseau des bibliothèques et des services d'information permettra de développer la gestion de l'information au sein des délégations et des Sociétés nationales. Sa deuxième phase, financée par l'Agence canadienne de développement international, a été achevée en 1998. Grâce au LISN, les Sociétés nationales d'Afrique australe, qui en étaient pour la plupart démunies, disposent d'ordinateurs, de logiciels et de personnel formé et ont pu créer des bases de données sur les volontaires, accéder à l'Internet et au courrier électronique, et se doter de systèmes d'archivage pour les bibliothèques.

Le développement de l'Internet et du courrier électronique a permis de meilleures communications entre le personnel de la Fédération et celui des Sociétés nationales.

Toujours grâce au LISN, les systèmes de communication ont été considérablement améliorés dans la région des Caraïbes. Le réseau radiophonique régional de HF a été réactivé et étendu, et toutes les Sociétés nationales de la région ont été rattachées au réseau de courrier électronique. Ces nouvelles connexions ont joué un rôle déterminant lorsqu'il a fallu, en septembre, coordonner l'action régionale et internationale pour faire face à l'ouragan Georges.

Le Centre de documentation et d'information fait office de bibliothèque et de service d'information pour le Secrétariat et les délégations. Ses nouveaux locaux, situés à l'entrée du Secrétariat, le rendent plus facilement accessible. Le Centre facilite l'accès à l'information sous forme électronique et communique aux personnes intéressées des renseignements par courrier électronique et via l'Internet.

Le nombre des demandes d'accès aux documents archivés par la Fédération, notamment celles émanant du public, a considérablement augmenté. Les archives, précédemment situées dans un bâtiment extérieur, ont été transférées au cours de l'année 1998 dans le sous-sol de l'immeuble du Secrétariat, où elles sont plus accessibles. Le Secrétariat a également maintenu des contacts avec les Sociétés nationales et les autres organisations s'occupant d'information et de télécommunications dans le domaine humanitaire international. Il a en outre participé activement à un groupe de travail sur les télécommunications en situation de crise basé à Genève.